



VOS RÉF. AVIS AU PUBLIC
NOS RÉF. TER-EP-2024-73175-CAS-203630-
B5T9T9
INTERLOCUTEUR : RTE-CDI-LYON-SCET-URBANISME
TÉLÉPHONE : 04.27.86.27.47
E-MAIL : rte-cdi-lyon-scet-urbanisme@rte-france.com

MAIRIE DE MONTSAPEY
1290 Route du Grand Arc
73220 Montsapey

A l'attention de Mr Nivelles
[enquete-publique-5816@registre-
dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-5816@registre-dematerialise.fr)

OBJET : EP – PLU – Elaboration du PLU de
la commune de **Montsapey**

Lyon, le 17/12/2024

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous vous adressons ce courrier concernant le résultat de notre étude sur la conformité réglementaire du PLU de **Montsapey** au regard du passage des servitudes I4 sur le territoire communal.

Nous avons en effet observé un certain nombre d'incohérences que nous relatons dans notre courrier de réponse au projet arrêté adressé à la DDT de Savoie et à la Commune de Montsapey pour avis le 19/09/2024.

Le dossier mis à l'enquête publique dans le cadre de l'élaboration du PLU de la Commune n'intègre pas les recommandations et prescriptions suivantes que nous avons formulées :

- Intégration du plan des servitudes et mise à jour de la liste des servitudes I4 annexés au dossier PLU
- Intégration dans le règlement de dispositions concernant les ouvrages du réseau public de transport d'électricité

Nous joignons à cette lettre d'observations l'avis de RTE sur le projet arrêté du PLU de la commune de Montsapey qui complète dans le détail les éléments portés au présent courrier.



Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'assurance de notre considération distinguée.


Marie SEGALA
Chef du service
Concertation Environnement Tiers

Annexe : Avis de RTE sur le PLU arrêté
Copie : DDT de Savoie alexandre.goury@savoie.gouv.fr